

5^e SÉANCE.

Mardi, 28 novembre 1905.

Présidence de M. LAVAL, président.

Sommaire — Rapport de la députation chargée d'assister aux funérailles du Grand-Duc Adolphe et de recevoir le serment du Grand-Duc Guillaume. — Analyse des pièces et pétitions. — Validation de l'élection du troisième député du canton de Redange ; prestation de serment. — Dépôt d'une proposition de loi portant réorganisation de la Chambre de commerce par voie électorale. — Propositions de loi concernant l'abolition de l'octroi avec le concours financier de l'Etat, — et la modification de la loi sur le domicile de secours ; lecture, prise en considération et renvoi au Conseil d'Etat. — Projet de loi sur les habitations ouvrières — remise du dépôt du rapport de la section centrale. — Interpellation annoncée par M. le député Welter — remise à une prochaine séance. — Motion d'ordre — fixation de la prochaine séance.

La séance est ouverte à trois heures et quart.

M. **Bastian**, secrétaire-suppléant, fait l'appel nominal ; sont absents MM. Bech, Fœhr, Hess, Mathieu, Metz et Thinnès. MM. Bech et Metz se sont fait excuser.

M. Eyschen, Ministre d'Etat, et MM. Mongenast et de Waha, Directeurs généraux, sont au banc ministériel

M. Kirpach, Dir. gén. de l'intérieur, se fait excuser pour indisposition.

M. le **Président**. La députation de la Chambre désignée pour assister aux funérailles de S. A. R. le Grand Duc Adolphe et pour recevoir le serment de S. A. R. le Grand-Duc Guillaume est arrivée au château de Hohenbourg, le mercredi, 22 novembre courant, à midi.

Elle a été immédiatement introduite dans la chapelle ardente où un service religieux a été célébré en présence des membres de la Famille Grand-Ducal, de M. le Ministre d'Etat, de M. le Directeur général des finances et des personnes attachées à la Cour.

Après cette cérémonie, le cortège se forma pour se diriger du château vers le caveau. Votre députation prit place immédiatement après la Famille Grand-Ducale.

La députation de la Chambre a été reçue vers quatre heures par S. A. R. le Grand Duc Guillaume, qui avait à Ses côtés M. le Ministre d'Etat, M. le Directeur général des finances et M. le Secrétaire du Grand-Duc.

Votre président donna aussitôt lecture au Souverain de l'adresse de condoléances votée par la Chambre dans sa séance du 20 novembre, après quoi Son Altesse Royale prêta le serment prévu par l'art. 5 de la Constitution.

A l'adresse de condoléances de la Chambre et à l'allocution de votre président, Monseigneur le Grand-Duc a répondu dans les termes suivants :

« Messieurs,

« *En Mon nom, au nom de Ma vénérée Mère et au nom de toute Ma famille, Je remercie de tout cœur les Représentants élus du pays et les loyales populations du Luxembourg de la part touchante qu'ils ont prise au deuil cruel où nous a plongés le décès de Mon Auguste Père.*

» Messieurs,

» *Je voudrais aussi remercier tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont dans les quinze ans qui viennent de s'écouler, fidèlement servi le Pays. En soutenant les efforts de Mon Père, ils ont aidé à embellir Ses dernières années.*

» *Je suis profondément touché des vœux que forme la Chambre des Députés pour la prospérité de Mon règne.*

» *Je sens tout le poids de la lourde tâche qui M'incombe.*

» *Je suivrai les lumineux exemples de ceux qui M'ont précédé sur le Trône. Je compte sur l'intelligente activité du Peuple luxembourgeois qui, élevé dans la liberté, a su accomplir de si remarquables progrès. Nos vaillants compatriotes n'ont jamais marchandé leur dévoué concours à la Couronne. Je compte sur leur appui. Et ainsi, la main dans la main, Nous aborderons en commun les graves problèmes que soulève aujourd'hui le développement toujours croissant de l'État moderne. (Très bien !)*

» *Souverain constitutionnel, Je Me rangerai en dehors et au dessus des partis politiques. (Très bien !)* Les *Luxembourgeois* aiment leur *Patrie* et ses *libres et anciennes institutions*. C'est pourquoi tous *Me* sont également chers et Je dois pouvoir leur être utile à tous. Mais dans les luttes d'opinion, J'en ai l'espoir, l'esprit de solidarité et le sentiment de famille, doublement nécessaires aux *États de faible étendue*, sauront éviter tout ce qui nous affaiblirait. (Très bien !)

» Les *Souverains et les Chefs des États garants et amis du Grand-Duché* ainsi que leurs *Gouvernements* ont tous, à cette occasion, tenu à témoigner de la haute et confiante estime dans laquelle ils tenaient Celui à qui nous venons de rendre les derniers honneurs. Nous ferons comme Lui. Forts de ses droits internationaux, le *Luxembourg* tiendra aussi à remplir pleinement ses devoirs. Et alors la loyauté et la correction de sa conduite nous assureront également la confiance de l'Europe.

» Vous *Me* connaissez, Messieurs : Dites à tous que Ma vie entière appartient à notre chère *Patrie*.

» Et dans ce sens Je reprends la fière devise de Notre vieux Comte Jean l'Aveugle : *Ich dien!* » (Très bien !)

Votre députation fut présentée ensuite à S. A. R. Madame la Grande-Duchesse et reçue par S. A. R. Madame la Grande-Duchesse Douairière, à laquelle votre président donna lecture de l'adresse de condoléances votée par la Chambre dans sa précédente séance.

S. A. R. Madame la Grande-Duchesse Douairière remercia la députation de la Chambre pour les sentiments manifestés dans l'adresse et exprima l'espoir que le pays Lui conserverait un bon souvenir.

Votre députation quitta Hohenbourg à cinq heures et il a été dressé de la prestation de serment du Souverain, le procès-verbal suivant qui sera déposé aux archives de la Chambre.

« *La Députation de la Chambre des députés désignée par l'assemblée en séance du 20 novembre courant à l'effet d'assister aux funérailles de S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc Adolphe, dé-cédé au château de Hohenbourg le 17 de ce mois, à onze heures du matin, et chargée de recevoir le serment à prêter par S. A. R.*

Monseigneur le Grand-Duc Guillaume, la dite députation composée
» de M. Laval, président, et de MM. Crocius, Prum, Robert
Brasseur et Luc Housse,

» s'est rendue au château de Hohenbourg le mercredi, 22 novembre, où elle est arrivée à l'heure de midi pour assister aux funérailles du Défunt Grand-Duc.

» Après l'accomplissement de la cérémonie funèbre, la députation a été introduite dans la grande salle du Château, où s'est trouvé S. A. R. Mgr. le Grand-Duc Guillaume, ayant à Ses côtés le Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, M. Paul Eyschen, et le Directeur général des finances, M. Mathias Mongenast.

» Le Président de la Députation ayant donné lecture de la formule du serment prévu par l'art. 5 de la Constitution, qui est de la teneur suivante :

« Je jure d'observer la Constitution et les lois du Grand-Duché de Luxembourg, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire, ainsi que la liberté publique et individuelle, comme aussi les droits de tous et de chacun de Mes sujets, et d'employer à la conservation et à l'accroissement de la prospérité générale et particulière, ainsi que le doit un bon Souverain, tous les moyens que les lois mettent à Ma disposition. Ainsi Dieu Me soit en aide ! »

» S. A. R. Mgr. le Grand-Duc Guillaume répète à haute et intelligible voix : « Je le jure, ainsi Dieu me soit en aide ! »

» De tout quoi il a été dressé le présent qui a été signé par tous les membres de la Députation.

» (s.) LAVAL, CROCIOUS, PRUM, ROB. BRASSEUR, LUC HOUSSE. »

M. Bastian, secrétaire-suppléant, présente l'analyse des pièces et pétitions :

1^o Dépêche du Directeur général de l'intérieur, du 14 novembre, demandant à voir l'art. 111 du budget — cadastre du terrain minier etc. — complété par l'ajoute « y compris un restant d'exercice antérieur de fr. 7.50 ».

— Renvoi à la section centrale du budget.

2^o Dépêche du Directeur général des finances, du 17 novembre, demandant que le libellé de l'art. 173 du budget — enseignement viticole, conférences etc. — soit complété par l'ajoute :